

La gazette des marchés publics

Construire les services publics pourrait être la meilleure façon de faire l'histoire sans avoir besoin d'un fusil ou d'être président (D. Wynot).

Numéro 9

Éditorial

Toujours plus de documents, telle pourrait être la plainte des différents services administratifs de nos collectivités locales et publiques ...

De plus, avec le développement des outils et des solutions de communication, nos ordinateurs se gavent quotidiennement de dizaines, voire de centaines d'informations dématérialisées (mails, documents, ...) qui nécessitent du temps et de l'organisation pour pouvoir les retrouver par la suite ...

Dans les faits nous n'avons que très rarement le temps de faire ce travail et, peu à peu, nous rencontrons de grandes difficultés à retrouver des informations dématérialisées datant de plus d'un mois (statistiques internationales) ...

Mais, avant de vouloir retrouver facilement des données, il faut avant tout ne pas les perdre ce qui, à l'heure des disques dur externes à faible prix comme des offres 'cloud', est presque un jeu d'enfant.

Ainsi, pour que demain ne soit pas un cauchemar, pensez à classer et, surtout, à sauvegarder vos données.

L'équipe de La Gazette des Marchés Publics



Sommaire

Éditorial	Page 1
Quelques brèves	Page 2
Les news des marchés publics	Page 3
Chronologie des procédures d'appel d'offres	Page 4
La dématérialisation et le 'savoir retrouver'	Page 4

N'hésitez pas à visiter le site de La Gazette des Marchés Publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.

Quelques brèves

(Suite de la colonne 1)

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Jal, nous mettons ici à votre disposition diverses informations dont certaines, nous l'espérons, vous feront sourire.

Offrez-vous le luxe de la gratuité

OpenOffice représente une véritable alternative gratuite à la suite bureautique de Microsoft.

OpenOffice est un logiciel libre qui intègre, entre autres, un traitement de texte (Writer), un tableur (Calc), un logiciel de dessin et illustration (Draw), un logiciel de présentation (Impress) et même un logiciel de gestion de bases de données (Base).

De plus, ce qui ne gêne rien, l'interface d'OpenOffice a été conçue pour que les utilisateurs des suites commerciales ne soient pas dépaysés.

Compatibilité avec Office, gratuité, aide associée, ..., comme de nombreuses administrations, vous ne devriez pas rencontrer de difficulté particulière pour franchir le pas du monde de l'open source.

Enfin, pour finir de vous rassurer, consultez le site francophone spécifiquement dédié à OpenOffice <http://http://www.openoffice.org/fr/>

L'achat public durable !

Depuis l'introduction de la notion de développement durable dans le code des marchés publics de 2006, les acheteurs publics doivent désormais intégrer des objectifs de développement durable lors de la définition des besoins (article 5 du CMP) et dans les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre (article 14 du CMP).

Toutefois, rares sont ceux qui mettent en œuvre une politique de développement durable bien qu'elle soit plébiscitée dans son principe !

Les fonctionnaires cumulards ?

+ 15 % pour la fonction publique d'État, + 55 % pour la fonction publique territoriale et + 17 % pour la fonction publique hospitalière, tel est le nombre d'agents publics souhaitant cumuler une activité dans le secteur privé.

Ce nombre continue à augmenter fortement relève la Commission de déontologie de la fonction publique dans son rapport d'activités

Pour mémoire, la Commission de déontologie est chargée de donner son avis sur les demandes des agents, titulaires ou contractuels, qui, tout en continuant à exercer leurs fonctions dans l'administration à temps plein ou à temps partiel, souhaitent créer ou reprendre une entreprise, ou encore avoir une activité dans une entreprise après leur recrutement dans la fonction publique.

Google dans le viseur du fisc italien ...

Google aurait aussi 'oublié' de déclarer la réalité de son chiffre d'affaire au fisc transalpin, qui, de ce fait, lui réclame quelques 96 millions d'euros de TVA.

La technique d'évasion fiscale utilisée par Google consiste à faire signer les clients transalpin avec la filiale irlandaise ...

Manifestement il semble qu'un peu partout sur le vieux continent, cette pratique a été utilisée.

On peut donc penser que d'autres pays vont ouvrir des enquêtes pour regarder ce problème fiscal et qu'il est fort probable que cela soit remoné au niveau de la Commission Européenne ...

Les subventions accordées à Amazon pour son nouveau site ulcèrent les acteurs français !

La confirmation de l'ouverture d'un quatrième site de logistique pour Amazon en France est évidemment une bonne nouvelle pour l'emploi car il pourrait permettre d'employer jusqu'à 1000 salariés de façon permanente et jusqu'à 2500 personnes en période de forte activité.

Le problème est que, bien que le géant américain génère de très confortables revenus, cette implantation s'accompagnera, conditions imposées par Amazon, par de nombreuses aides et de subventions publiques.

En dehors du fait que l'on cherche encore où sont les aides aux entreprises françaises, cette situation ulcère nombre d'acteurs publics et privés car Amazon est fortement soupçonné d'optimisation fiscale afin de réduire considérablement le montant de ses impôts en France ...

(la suite en colonne 2)

D'autres informations sont accessibles à partir du site : www.lagazettedesmarchespublics.fr

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Jal, nous mettons ici à votre disposition diverses informations ainsi que les liens internet vous permettant d'en savoir plus.

(Suite de la colonne 1)

Proposition de loi visant à garantir la représentation des maires

Avec 36 571 communes, la France est la championne de la structure communale en Europe. Les maires, clef de voûte de ce dispositif, participent doublement à la vie politique et administrative de notre pays. Les maires français ont un rôle important car ils bénéficient d'un dédoublement fonctionnel, en étant à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

C'est pour eux que l'Assemblée nationale a mis en ligne une proposition de loi visant à garantir la représentation des maires au sein des établissements publics de coopération intercommunale et du collège électoral des grands électeurs. [>> en savoir plus.](#)

La sécurité dans les établissements scolaires

L'UNICEF a publié une étude de l'observatoire international de la violence à l'école primaire, première étude effectuée dans le 1er degré, qui a concerné 12 326 élèves de CE2, CM1 et CM2 âgés de huit à douze ans, issus de 157 écoles réparties dans huit académies

Selon cette étude, environ un écolier sur dix se dit harcelé, victime de violences physiques et verbales répétées, et ce dans tous les établissements ... [>> en savoir plus.](#)

La délimitation géographique des communes dans Google

Sur certaines requêtes correspondant au nom de l'une ou l'autre des communes françaises, l'image Google Maps proposée par le moteur de recherche montre bien les délimitations géographiques de la commune.

Cette initiative est tout à fait louable et peut évidemment être utile, toutefois elle n'est pas parfaite car, lorsque l'on avance dans sa recherche, les frontières disparaissent sans espoir de les faire réapparaître ... [>> en savoir plus.](#)

(la suite en colonne 2)

La signature d'un fichier zip ne vaut pas signature des documents

Un acte d'engagement signé uniquement de manière manuscrite et qui a été scanné, lorsqu'il est intégré dans un dossier zippé revêtant une signature électronique valide ne peut pas être considéré comme conforme.

Pourquoi allez-vous me dire ? En fait tout simplement car, dans le cas d'un document dématérialisé comme l'est un document scanné, ce n'est pas la signature manuscrite sur l'original papier qui fait foi ... [>> en savoir plus.](#)

Une licence de réutilisation des données publiques a été publiée par ETALAB

Dans le cadre de l'ouverture des données publiques (politique d'open data), Etalab a conçu une licence libre et gratuite pour faciliter et encourager la réutilisation des données publiques.

Cette licence doit permettre de faciliter la réutilisation libre et gratuite des informations recueillies au sein des diverses administrations afin d'en assurer la plus large utilisation et exploitation, en assurant le respect de la paternité de chaque document ... [>> en savoir plus.](#)

Paroles d'élus spécial dématérialisation

Paroles d'élus nous a interviewé au sujet de l'intérêt pour les collectivités locales de saisir les opportunités offertes globalement par la dématérialisation ... [>> en savoir plus.](#)

La création du Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (SGMAP)

Cette nouvelle entité, placée sous l'autorité du Premier ministre, réunira la Direction Interministérielle pour la Modernisation de l'Action Publique, et la Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication (DISIC).

Dans le cadre de la e-administration, le SGMAP aura en charge de veiller à ce que les systèmes d'information et de communication concourent à améliorer la qualité, l'efficacité, l'efficience et la fiabilité du service rendu et à simplifier les relations ... [>> en savoir plus.](#)

Pour accéder à d'autres informations, [cliquez ici](#)

Rappel de quelques notions : Chronologie des procédures d'appel d'offres

Vous trouverez ci-après et dans les futurs numéros de la gazette des marchés publics, une rapide présentation de la chronologie de certaines procédures d'appels d'offres.

*Aujourd'hui nous vous présentons : **la chronologie d'une procédures négociée (art. 35-1)***

En amont

Définition des besoins ;
Établissement du dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
Envoi à la publication de l'avis d'appel public à la concurrence.

Sélection des candidats & réception des offres

Réception et enregistrement des candidatures ;
Ouverture et examen des candidatures ;
Demandes éventuelles d'éléments manquants dans les dossiers des candidatures ;
Élimination des candidatures n'ayant pas les qualités ou capacités suffisantes (irrecevabilité) ;
Établissement de la liste des candidat invités à négocier ;
Possibilité pour les candidats retenus d'obtenir le DCE ;
Réception des plis des candidats et enregistrement au registre des dépôts.

Contrôle de validité des candidatures et des offres

Ouverture des premières enveloppes (candidatures) par la PRM ;
Demandes éventuelles d'éléments manquants dans les dossiers des candidats ;
Information vers les candidats écartés ;
Ouverture par la CAO des offres des candidats recevables et examen de la conformité ;
Élimination par la CAO des offres non conformes ;
Négociation avec au moins trois des candidats ayant remis une offre.

Attribution

Avis de la CAO sur le classement des offres et sur le choix ;
Attribution du marché ;
Demande des documents fiscaux et sociaux au candidat ne les ayant pas remis ;
Notification du rejet de leurs offres aux entreprises non retenues ;
Signature du marché ;
Envoi du marché au contrôle de légalité ;
Notification du marché au titulaire dans les dix jours après information aux candidats non retenus ;
Envoi à la publication de l'avis d'attribution.

L'article du mois : La dématérialisation et le 'savoir retrouver'

Les éléments et documents 'dématérialisables' peuvent être de natures et d'origines très diverses. Ils peuvent arriver ou exister en format électronique mais on peut également en créer à partir de document papier comme, par exemple, en traitant les courriers papiers entrants au sein d'une entreprise ou d'un service, en les numérisant avant de les diffuser et de les classer en format électronique avant de les archiver.

Schématiquement, on distingue deux grands types de méthodes de traitement dans le monde de la dématérialisation, d'une part les processus intégrant un flux de documents papiers entrant comme les courriers, les commandes ou les factures et, d'autre part, les processus dématérialisés en totalité comme, par exemple, les télé-déclarations de TVA, ... >> [Suite de l'article](#)

N'hésitez pas à visiter le site de La Gazette des Marchés Publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.